



Facture d'électricité n° 610051913039

du 14 Octobre 2025 (document à conserver au minimum 5 ans)

Votre Service Client

Pour tous conseils, informations, réclamations :

Par téléphone : du lundi au vendredi de 9h à 18h

0 970 818 811

Appel non surtaxé

Par internet : espace-client-pro.fr.eni.com

Par courrier :

ENI SERVICE CLIENTS PROFESSIONNELS
TSA 50210
35507 VITRE CEDEX

Votre N° de dépannage 24H/24, 7J/7

0 972 675 026

Appel non surtaxé

Vos informations commerciales

Numéro de client : 245G23020953

SIRET : 40019064100029

Code NAF : 4711B

Offre spécifique contrat à prix de marché

Puissance souscrite : cf. bloc puissance au verso

Option tarifaire : Heures Creuses 22H26-6H26

Référence Unique de Mandat :

RPRO002302095301

Echéance de votre contrat : 31.12.2025

Préavis de résiliation : 60 jours

Votre adresse du site de consommation

LE VILLAGE
LOCAL COMMERCIAL
26730 EYMEUX

N° de Point de Relève et de Mesure :

19723010029634

Profil : PRO2

Consommation annuelle estimée : 27899 kWh

Vos identifiants :

MONSIEUR ALEXANDRE ROCHELLE (EPICERIE
331 ROUTE DES ANTONINS
26750 PARNANS)

Période du 13/09/2025 au 12/10/2025

Consommation globale	2 333 kWh
Energie	249,12 €
Abonnement	0,00 €
Acheminement	73,80 €
Taxes et Contribution (hors TVA)	78,62 €
Montant total HT	401,54 €
TVA 5,5%	0,00 €
TVA 20,0%	80,31 €
Montant TTC	481,85 €

Le montant de la facture sera prélevé le 29 Octobre 2025

Prochaine facture vers le 31/10/2025

Prochain relevé de votre compteur planifié vers le 31 Octobre 2025

Eni vous informe

À partir du 1^{er} août 2024, le Tarif d'Utilisation des Réseaux Publics d'Électricité évolue conformément aux directives réglementaires de la Commission de Régulation de l'Energie (CRE). Les compteurs Linky en option tarifaire CU et MU devront avoir basculé en 4 plages temporelles d'ici là. Si vous êtes concerné, vous recevez exceptionnellement une facture intermédiaire de vos consommations d'électricité. Seuls les coûts d'acheminement évoluent, toutes les autres conditions de votre contrat restent valables notamment le prix de la fourniture.

« En savoir plus » aller sur la FAQ de l'espace client

Vous avez choisi le paiement par prélèvement

610051913039

Nous vous remercions de votre confiance.

En cas de rejet de prélèvement, merci de joindre ce talon à votre règlement à :

ENI SERVICE ENCAISSEMENT
TSA 71328
13205 MARSEILLE CEDEX 01

Contact Service Encaissement : 0 977 402 575

(Uniquement pour le paiement de votre facture - Prix d'un appel local depuis un poste fixe)

Le prélèvement sera effectué à la date du 29 Octobre 2025 sur le compte suivant : AGRIFRPP839 / FR761390600169850332999XXXX

MONSIEUR ALEXANDRE ROCHELLE (EPICERIE

29 Octobre 2025

245G23020953

481,85 €

Le détail de votre facture électricité eni

À ce jour, toutes vos consommations ont été facturées (réelles ou estimées).

Fourniture d'électricité du 13/09/2025 au 12/10/2025

Consommation du 13/09/2025 au 12/10/2025

Compteur n° 02197680060507	Index de départ	Index de fin	Défaut	Différence	Consommation en kWh	Prix unitaire €/MWh	Montant Hors Taxes	Taux de TVA
Heures Creuses								
Réelle du 13/09/2025 au 12/10/2025	55839	56506	667	667	76,31	50,90 €	20%	
Heures Pleines								
Réelle du 13/09/2025 au 12/10/2025	143968	145634	1666	1666	104,45	174,01 €	20%	
Certificat d'Economie d'Energie					2 333	3,78	8,81 €	20%
Certificat d'Economie d'Energie précaire					2 333	2,34	5,46 €	20%
Garantie d'Energie Verte (100,00 %)					2 333	4,26	9,94 €	20%

Puissances	Valeur souscrite (kW ou kVA)	Valeur maximale atteinte (kW ou kVA)				
Heures Creuses	36,00	Non transmise				
Heures Pleines	36,00	Non transmise				
Énergie			2 333		249,12 €	
Abonnement					0,00 €	
Contribution au Tarif Acheminement (CTA) du 13/09/2025 au 12/10/2025					8,68 €	20%
Contribution au Service Public de l'Electricité (CSPE) du 13/09/2025 au 12/10/2025			2333	29,9800	69,94 €	20%
Taxes et Contributions					78,62 €	

Total utilisation du réseau de distribution électricité et prestations techniques						
Part variable						
Composante de soutirage - part variable					34,21 €	20%
Part fixe (assiette CTA)						
Composante de soutirage - part fixe					36,36 €	20%
Composante de comptage					1,83 €	20%
Composante de gestion					1,40 €	20%
Acheminement					73,80 €	

Montant HT					401,54 €
Assiette TVA 5,5% *					0,00 €
Montant TVA 5,5%					0,00 €
Assiette TVA 20,0% *					401,54 €
Montant TVA 20,0%					80,31 €
Montant TTC					481,85 €

* TVA payée sur les débits

Le montant de la facture sera prélevé le 29 Octobre 2025

Date de règlement : 29 Octobre 2025

En cas d'absence de paiement au 29 Octobre 2025, pénalités de retard exigibles à compter de cette date.
Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement en cas de retard de paiement : 40 €

Nos conditions de vente ne prévoient pas d'escompte pour paiement anticipé.

Périodes	Energie consommée en kWh
du 13/09/2025 au 12/10/2025 (Consommation réelle)	

Heures Creuses

667

Heures Pleines	1666
du 13/08/2025 au 12/09/2025 (Consommation réelle)	
Heures Creuses	740
Heures Pleines	1945
du 13/07/2025 au 12/08/2025 (Consommation réelle)	
Heures Creuses	729
Heures Pleines	2001
du 13/06/2025 au 12/07/2025 (Consommation réelle)	
Heures Creuses	733
Heures Pleines	2014
du 13/05/2025 au 12/06/2025 (Consommation réelle)	
Heures Creuses	715
Heures Pleines	1743
du 13/04/2025 au 12/05/2025 (Consommation réelle)	
Heures Creuses	635
Heures Pleines	1577
du 13/03/2025 au 12/04/2025 (Consommation réelle)	
Heures Creuses	605
Heures Pleines	1535
du 13/02/2025 au 12/03/2025 (Consommation réelle)	
Heures Creuses	524
Heures Pleines	1338
du 13/01/2025 au 12/02/2025 (Consommation réelle)	
Heures Creuses	578
Heures Pleines	1455
du 13/12/2024 au 12/01/2025 (Consommation réelle)	
Heures Creuses	574
Heures Pleines	1469
du 13/11/2024 au 12/12/2024 (Consommation réelle)	
Heures Creuses	609
Heures Pleines	1540
du 13/10/2024 au 12/11/2024 (Consommation réelle)	
Heures Creuses	755
Heures Pleines	1752
du 13/09/2024 au 12/10/2024 (Consommation réelle)	
Heures Creuses	753
Heures Pleines	1790

Provenance des garanties d'origine utilisées

France 21,69 % (Vent 13,48 %, Thermique 4,04 %, Solaire 2,13 %, Installation hydroélectrique 2,04 %) ; Norvège 17,04 % (Installation hydroélectrique 14,91 %, Vent 2,13 %) ; Suède 16,88 % (Installation hydroélectrique 11,24 %, Vent 4,11 %, Thermique 1,53 %) ; Espagne 11,65 % (Vent 5,65 %, Solaire 5,18 %, Installation hydroélectrique 0,46 %, Thermique 0,36 %) ; Italie 9,41 % (Solaire 3,84 %, Vent 3,37 %, Thermique 1,13 %, Installation hydroélectrique 1,07 %) ; Finlande 5,52 % (Installation hydroélectrique 2,47 %, Thermique 2,11 %, Vent 0,94 %) ; Portugal 4,01 % (Installation hydroélectrique 2,91 %, Thermique 0,59 %, Solaire 0,50 %, Vent 0,01 %) ; République tchèque 2,55 % (Solaire 1,02 %, Thermique 0,97 %, Vent 0,56 %) ; Allemagne 2,10 % (Solaire 1,27 %, Vent 0,60 %, Thermique 0,23 %) ; Lettonie 2,07 % (Installation hydroélectrique 1,19 %, Thermique 0,74 %, Vent 0,14 %) ; Danemark 1,82 % (Thermique 1,77 %, Vent 0,04 %, Solaire 0,01 %) ; Pays-bas 1,77 % (Thermique 1,77 %) ; Hongrie 1,58 % (Solaire 1,38 %) ; Autriche 0,87 % (Vent 0,87 %) ; Estonie 0,84 % (Thermique 0,60 %, Vent 0,17 %, Solaire 0,07 %) ; Slovénie 0,25 % (Installation hydroélectrique 0,25 %) ; Lituanie 0,09 % (Vent 0,09 %) ; Belgique 0,05 % (Solaire 0,03 %, Vent 0,02 %) ; Luxembourg 0,01 % (Vent 0,01 %).

L'origine de l'ensemble de l'électricité vendue l'année précédente par Eni Plenitude France S.A. à ses clients et les indicateurs d'impact environnemental sont disponibles sur <https://fr.eni.com>.